

**PROVINCE DE QUÉBEC**41<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 12 JUIN 2015**

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 12 juin 2015*

Aujourd'hui, à neuf heures cinq minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

- n<sup>o</sup> 42 Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.